

2^e semestre
2015



Saint-Angeau

Bulletin municipal

Un été pour randonner
près de chez soi...



Édito du maire En bref... p. 2

Projet éolien /
Gestion de l'eau



Vie municipale

p. 3 à 5

Zoom sur les travaux /
La Maison de santé /
Les réunions du conseil /
Budget 2015



Dossier : randonnée p. 6 & 7 Vie scolaire & périscolaire p. 8

Mot de l'APE / Le SIVOS /
Les sorties scolaires



Vie associative

p. 9 à 11

Activités des associations /
Calendrier des
manifestations
du 2^e semestre 2015



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Tout au long du premier semestre 2015 Saint-Angeau poursuit son bonhomme de chemin. Le budget a été voté sans aucune augmentation des taux communaux d'imposition. Nous devons supporter comme toutes les collectivités locales une baisse des dotations de l'État. Cette diminution, pour Saint-Angeau, est de 12 000 €. Si vous conjuguez l'augmentation des charges imputées au passage aux 4,5 jours d'école et la baisse des aides de l'État vous comprendrez aisément que les possibilités d'investissement se réduisent.

Malgré ce contexte morose, nous continuons à mettre en œuvre les projets du mandat. Après l'aménagement de deux salles de classe et de deux pièces annexes mises à disposition des enfants pour les activités périscolaires, un autre gros projet se profile : la Maison de Santé. L'architecte vient d'être retenu, le permis de construire sera déposé en octobre et le début des travaux est prévu début 2016. Vous trouverez à la page "travaux" les diverses réalisations terminées ou à venir.

Par ailleurs, de nombreuses manifestations se sont déroulées avec succès, comme par exemple le "Circuit des Anges" le dimanche 24 mai qui a mobilisé pour sa troisième édition 155 jeunes concurrents. Saluons également la très belle fête de l'école qui a clôturé une année scolaire riche en sorties et activités diverses. Je souhaite à toutes les associations beaucoup de réussite dans leurs projets et manifestations.

Passez un bel été.

Jacques BOURABIER

En bref ...

PROJET ÉOLIEN : INSTALLATION D'UN MÂT DE MESURE

Un mât de mesure de 100 m de haut a été installé les 28 et 29 avril 2015 à la limite des deux communes concernées : Coulgens et St-Angeau. Il a pour but de conforter ou non l'intérêt du projet d'implantation de 6 éoliennes, 3 sur Coulgens et 3 sur St-Angeau. Différents capteurs ont été posés sur le mât pour évaluer le potentiel éolien et mieux appréhender la présence de chauves-souris dans le secteur. Une mini éolienne ainsi que des panneaux solaires sur le mât fourniront l'électricité nécessaire au fonctionnement des différents capteurs et éléments de mesure et à la transmission par voie hertzienne de ces résultats.

Le mât doit rester en place au minimum un an afin d'obtenir des résultats complets sur la faisabilité et la pertinence du projet : il est donc provisoire. Tout est prévu pour qu'il soit démonté sans laisser de trace ; aucune masse de béton n'a été coulée. Les points d'ancrage des haubans sont réalisés à partir d'un trou dans le sol d'environ 2 m de profondeur au fond duquel a été posée et ensevelie une plaque d'acier. C'est à partir de cette plaque d'acier enterrée que sont fixés les haubans d'acier. Neuf points d'ancrage ont ainsi été nécessaires. Le mât est posé au sol sur une plaque d'acier. C'est la société DEKRA qui a été missionnée par EDF EN (EDF Énergies Nouvelles) pour ériger ce mât de mesure. Ces expertises permettront notamment d'identifier précisément les enjeux de la zone d'étude et de définir un projet final dans le cas où les résultats seraient favorables.

Une première campagne de mesure acoustique est en cours depuis fin juin auprès des habitations les plus proches de la zone du projet sur Chez Baige et Terrebourg pour notre commune.

GESTION DE L'EAU POTABLE

St-Angeau appartient, comme 14 autres communes voisines, au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Basses Vallées de la Tardoire



et de la Bonnieure (le SIAEP BVTB).

Ce syndicat d'eau réunit, par ordre d'importance du nombre d'abonnés, les communes de : Rivières, Taponnat-Fleurignac, St-Projet-St-Constant, Agris, St-Sornin, St-Angeau, Marillac-le-Franc, Yvrac-et-Malleyrand, Coulgens, La Rochette, Les Pins, St-Mary, S-Amant-de-Bonnieure, Ste-Colombe, La Tâche.

L'eau qui alimente le réseau du syndicat provient de la Font St-Aubin, une station co-exploitée avec la commune de Chasseneuil. Le captage est d'ailleurs situé sur cette commune. Il produit 1 million de m³ d'eau par an dont les 2/3 à destination du SIAEP BVTB.

Le mode de gestion du captage est la régie avec prestation de service confiée à la Société AGUR qui gère la station d'ultra-filtration. Le service de distribution est assuré par affermage du service à la société SAUR qui assure les branchements et la facturation.

Le syndicat d'eau comprenant 30 délégués (deux par commune) est dirigé par un président, Michel Cuny, maire de Rivières et quatre vice-présidents. Il se réunit 3 à 4 fois par an. Il vote le budget, détermine le prix de l'eau, assure l'entretien des ouvrages (château d'eau, réservoirs de stockage), des 338 km de réseaux et assure le suivi de la qualité de l'eau distribuée aux 5 359 abonnés. L'administration du syndicat et son secrétariat sont assurés le lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 13h30 à 16h30, à la mairie de Rivières.

SIAEP BVTB,

Mairie de Rivières, 16110 RIVIÈRES

Tél : 05.45.61.05.20 - siaeptb@orange.fr



Zoom sur les travaux

Parallèlement aux travaux d'entretien courants (bâtiments, rues, espaces verts, ...) le personnel technique est intervenu pour différents chantiers : peinture et installation de volets à la nouvelle école ; couverture, carrelage, et aménagement d'un trottoir aux WC publics (Place Joubert) ; recalibrage de l'allée du jardin vert ; mise en place d'enrobé sur les routes ; finition de l'ossuaire au cimetière.

Au titre des travaux réalisés par des entreprises privées au cours du premier semestre il convient de citer :

- La réhabilitation de tombes au cimetière : nettoyage des concessions et reprise des tombes en état d'abandon.
- L'installation d'un grillage sous les escaliers de la cour de l'école.
- L'enfouissement des réseaux électriques rue de La Barraude.

SANITAIRES PUBLICS

Les WC publics situés place Joubert sont désormais ouverts tous les jours de 8h à 20h30. Le nettoyage, l'ouverture et la fermeture sont assurés par des élus.

Dans le cadre de l'amélioration des aménagements communaux et dans le but de mettre à disposition de la population un bloc sanitaire digne de ce nom, la municipalité a réalisé un bâtiment répondant aux normes sanitaires et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Début mai, comme programmé, il était ouvert au public ! Moins de trois semaines plus tard,

suite à un acte de malveillance, il devait être fermé durant trois jours !

Désolant et déplorable ! La municipalité ne peut que regretter que les biens communaux, dans ce cas, soient sciemment dégradés.

STATION D'ÉPURATION

Comme ceci avait été envisagé voilà plusieurs mois, un nouveau bac de stockage des boues va être réalisé à la station d'épuration.

Les travaux, qui comprennent beaucoup de terrassement, devraient débuter au cours de l'été.



FLEURISSEMENT DU BOURG

La saison printanière étant celle la décoration florale, le groupe composant cette commission s'est mis au travail dès le mois d'avril pour concevoir le fleurissement de la commune. En plus des points habituels de plantations en variétés diverses, ont été installées des jardinières place Joubert, au pied des marches du jardin vert et remplacées, les jardinières de l'angle de la rue des St-Amants et rue de La Rochefoucauld. L'arrosage est assuré par les élus de la commission.



➤ PRÉVENTION DES INCENDIES DE PLEIN AIR

Sont strictement INTERDITS :

- Brûlage des déchets verts ménagers, municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes ...)
- Lâcher de lanternes célestes ;
- Brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont AUTORISÉS sous conditions :

- Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole) ;
- Gestion forestière ;
- Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC ;
- Brûlage des déchets verts parasités ou malades ;
- Feux d'artifices, feux festifs...

Les conditions pour faire brûler :

- Déclaration et autorisation préalable du Maire ;
- Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...).

Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal au 05. 45. 97. 61. 40 ou le site Internet www.charente.gouv.fr

➤ PLAN CANICULE

Deux numéros d'urgence sont à la disposition des personnes isolées de la commune pour demander de l'aide en cas de problèmes liés au climat. Nathalie Guillaumin-Pradignac au 06 70 14 62 29 ou Francesca Sabelle au 06 74 36 66 76

Quelques conseils en cas de forte chaleur :

Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-18h) ; évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sport, jardinage, ...) ; passez au moins 3 heures par jour dans un endroit frais ; rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour ; adultes et enfants : buvez fréquemment et abondamment même sans soif ; personnes âgées : buvez 1,5 l/jour et mangez normalement ; fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil.

+ d'infos : 08 00 06 66 66

(appel gratuit depuis un poste fixe en France).



► Communauté de communes ! Ça sert à quoi ?

La communauté de communes (CDC) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Les CDC ont été créées suite à une loi datant de février 1992. Celle du Pays Manslois, à laquelle St-Angeau est rattachée, a été créée en décembre 1994. Elle compte environ 9 200 habitants et regroupe 27 communes (Aunac, Bayers, Cellefrouin, Cellettes, Chenomet, Chenon, Fontclaireau, Fontenille, Juillé, Lichères, Lonnes, Luxé, Mansle, Mouton, Moutonneau, Nanclars, Puyréaux, St-Amant-de-Bonnieure, St-Angeau, St-Ciers-sur-Bonnieure, Ste-Colombe, St-Front, St-Groux, La Tâche, Valence, Ventouse, Villognon).

Elle a pour but de mener un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace et de constituer un poids économique plus important qu'une commune seule afin de pouvoir financer des projets conséquents (salles polyvalentes, réseaux de transports, piscine...). Cette notion de solidarité sociale et territoriale permet aux plus forts d'aider les plus faibles. Ses principales ressources proviennent de la fiscalité dite « additionnelle » : une part des taxes versées par les ménages (taxes d'habitations, foncières) et les entreprises. Le budget de fonctionnement 2015 est d'environ 2 600 000 € et le budget prévisionnel d'investissement avoisine 1 300 000 €.

Elle a des compétences obligatoires et des compétences optionnelles : aménagement de l'espace, économie/emploi, tourisme et patrimoine, équipement de loisirs, environnement, enfance/jeunesse, logement, culture. La CDC est présidée par Jean-Pierre de Fallois élu à Mansle et emploie une dizaine de salariés.

Plus d'informations :
www.paysmanslois.fr

La Maison de santé



Première esquisse de la façade sud de la future maison de santé par les architectes de l'Atelier du Trait.

Suite à l'étude financée par la Communauté de communes du Pays Manslois et effectuée en 2014, la municipalité a lancé un appel d'offres en février 2015, pour la maîtrise d'œuvre des travaux de la Maison de santé. L'équipe des médecins, infirmières et kinésithérapeutes s'est investie bien en amont du projet, aux côtés de la municipalité, pour définir les besoins et demeure très présente pour le suivi du projet tout au long du chantier. L'agence d'architecture « l'Atelier du Trait » a été sélectionnée après remise de dossiers et entretien devant jury. Les architectes ont présenté à l'ensemble du conseil et

à l'équipe des professionnels de santé les premières esquisses du projet de réhabilitation des bâtiments de la cour Marchande. La Maison de santé comprendra, outre une zone d'accueil commune, trois espaces (médecins, kinésithérapeutes et infirmières) et une partie réservée à d'autres professionnels de santé complémentaires (à définir). Les travaux devraient commencer en janvier pour se terminer à l'automne 2016. Dans ce laps de temps, les cabinets des médecins et des kinésithérapeutes devraient être transférés dans les locaux de la gendarmerie (rue de la gendarmerie) à partir du 31 août.

Les réunions du conseil

Depuis janvier 2015, différentes décisions ont été prises par le Conseil Municipal :

- reprise de 43 sépultures abandonnées de plus de 30 ans ; nettoyage de 13 tombes prévu en 2015 avant la remise sur le marché (coût 5 185 €).
- vente d'une parcelle de terre de 10 ares, au lieu-dit La Berthière, à un agriculteur (prix fixé à 500 €).
- signature d'une convention relative à la mission d'assistance technique apportée par *Charente Eaux* dans le domaine de l'eau/assainissement collectif.
- signature de la convention relative à une mission d'audit de situation en hygiène et sécurité du travail (présentation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente - aucun frais en sus pour la commune).
- demande, par la commune de St-Angeau, d'une subvention au titre de la DETR* 2015 pour les travaux de réhabilitation/construction de la Maison Pluridisciplinaire de Santé.
- adhésion au syndicat mixte *Charente Eaux*.

- présentation et vote des différents budgets (voir page 5)
- adoption du taux des impôts locaux 2015 (taux identiques à 2014) :
 - Taxe d'habitation : 15,93%
 - Taxe sur le foncier bâti : 23,03%
 - Taxe sur le foncier non bâti : 56,79%
 - CFE : 25,78%
- signature d'une convention de participation financière aux frais de fonctionnement de l'école primaire de Mansle (pour un élève inscrit en classe CLIS ** à Mansle).
- signature avec le Conseil départemental d'une convention de lutte contre le frelon asiatique (dispositif de lutte en 3 axes : piégeage sélectif des fondatrices, recensement exhaustif et destruction des nids).
- modification des statuts du Syndicat de la fourrière (élargissement à la commune de Laprade)

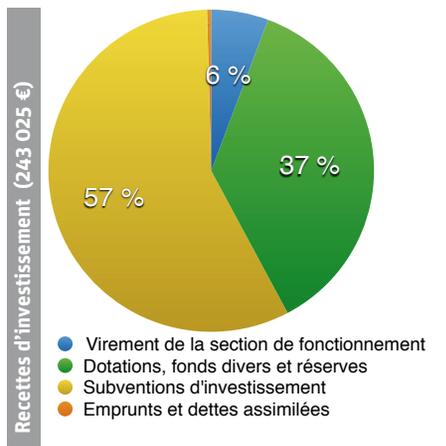
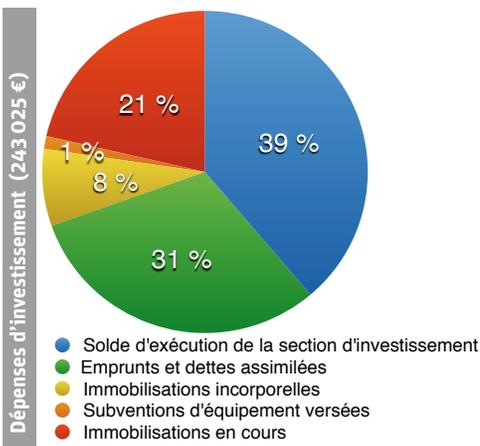
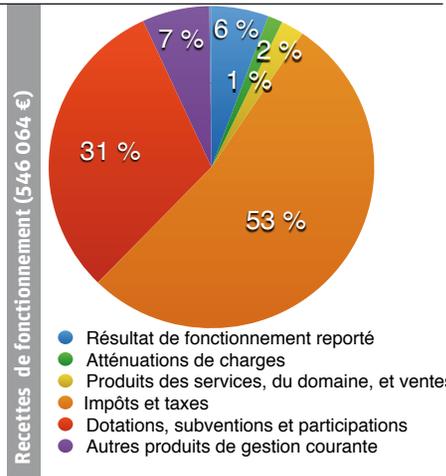
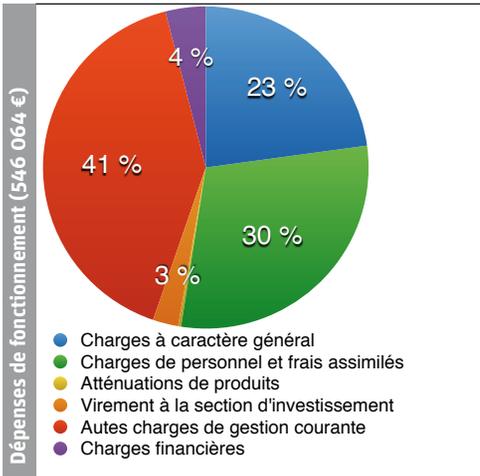
*Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

**CLIS = classe d'intégration scolaire

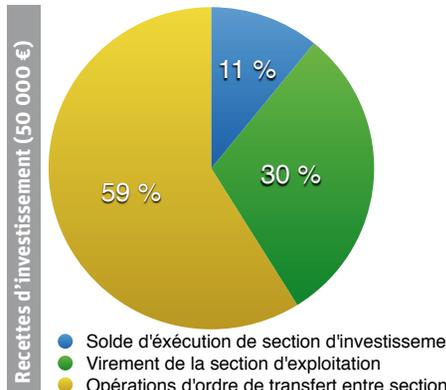
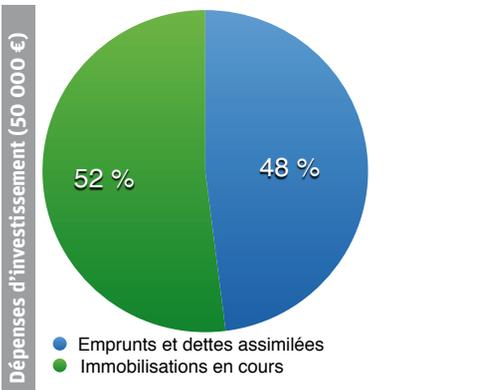
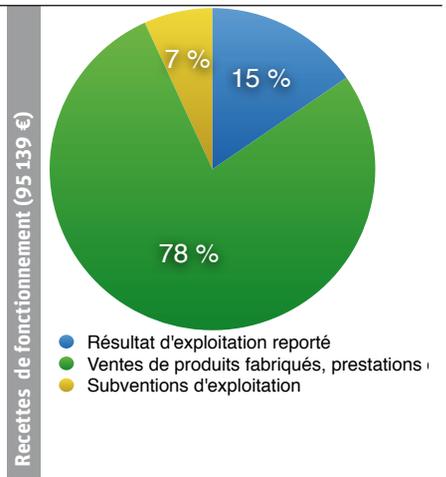
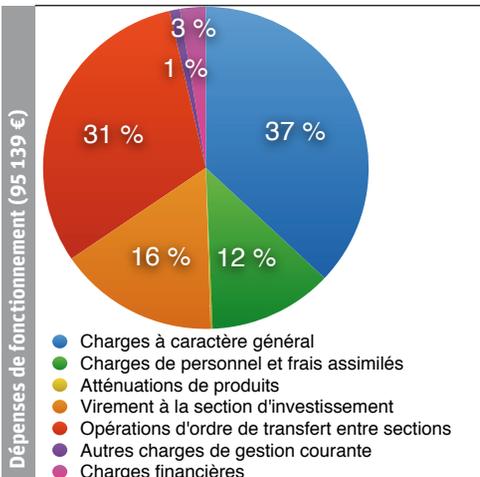
Les dates des conseils municipaux sont affichées à la mairie et transmises à la Charente libre.

Le budget communal 2015

1. BUDGET PRINCIPAL



2. BUDGET ASSAINISSEMENT



Et les élections régionales ?

Le 1^{er} janvier 2016 vont entrer en vigueur les nouvelles régions qui passeront de 22 à 13. Les élections des conseillers régionaux auront lieu les 6 et 13 décembre 2015, avec un scrutin de liste, comme par le passé. Nous intégrerons la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Le nombre de conseillers régionaux nous concernant sera de 183. Le projet de loi renforcera les compétences et la responsabilité des régions. La Région développera de plein droit la responsabilité du développement économique. Elle détiendra la compétence exclusive des aides aux entreprises et sera chargée de l'aménagement et du développement durable du territoire. Son rôle sera renforcé en matière de transport et plus particulièrement de transports scolaires jusqu'à présent attribués aux départements. La compétence des collèges devraient être transférée vers les régions. Les départements pourraient disparaître en 2020 mais pour cela une révision de la constitution sera nécessaire et à ce jour rien n'est encore très précis. Nous ne manquerons pas de vous informer.

+ d'infos : www.magranderegion.fr

CALITOM

Préparez-vous pour janvier 2016 : seuls les déchets présentés en sacs ou en bacs conformes seront collectés.

n° vert : 0 800 500 429



Rappel de la commune

Des containers ont été installés Place Joubert pour la collecte des déchets et emballages à l'usage exclusif des commerçants. Les riverains sont invités à respecter cette disposition. Il appartient aux utilisateurs de plier ou casser les cartons avant de les déposer et de stocker ceux-ci, si nécessaire, côté muret du jardin.



Arpenter Saint-Angeau & ses environs

Les sentiers d'interprétation de Mansle



La Communauté de communes du Pays Manslois a réalisé, après plusieurs mois de travaux, deux sentiers d'interprétation sur les bords du fleuve Charente, à Mansle et Saint-Groux.

Le point de départ du sentier de Mansle est situé à côté du terrain de camping "Le Champion". Après avoir longé les bords du fleuve et de l'hippodrome vous empruntez la route de Goué et vous retrouverez la prairie, l'eau, les rigadous, la frênaie, l'observatoire avant d'arriver au bac à chaîne "Le p'tit manslois" qui vous permettra de changer de rive et de revenir par le lavoir de la "Font poisson". Cet itinéraire de quatre kilomètres sera jalonné de panneaux directionnels et de bornes d'interprétation pour vous guider et vous faire découvrir le patrimoine naturel et l'histoire locale.

Le second sentier, situé sur la commune de Saint-Groux, démarre à la "Maison des îles et du ruisseau", il est tout aussi agréable à parcourir sur une distance de trois kilomètres et est orienté sur la pêche et l'histoire du braconnage. Vous verrez une frayère, un vivier, vous traverserez la Charente par le déversoir avant de découvrir la magnifique roue du moulin et d'arriver au pont Eiffel.

Si vous êtes avide de découvertes et marcheur assidu, ces deux sentiers peuvent s'enchaîner et ne faire qu'un, sans risque de vous égarer. L'ouverture au public sera effective à compter du 18 juillet. N'hésitez pas à organiser une sortie en famille ou entre amis, vous devriez apprécier.



À la fois activité sportive, de loisir, de découverte et de détente, la randonnée a le vent en poupe sous toutes ses formes : en solo, en famille, en club, sous la forme de marche nordique, à vélo... et elle est très pratiquée dans le Pays Manslois.

Les habitués comptent une vitesse moyenne de 4 à 5 km/h pour la randonnée pédestre, valeur à ajuster selon les personnes, la difficulté des sentiers mais aussi des conditions météo. Vous trouverez dans ce dossier un panel de randonnées à faire à pied, à vélo... et pourquoi pas à cheval si le cœur vous en dit.



Le GR 36

Le saviez-vous ?

La commune de St-Angeau est traversée par un sentier de grande randonnée (ou GR pour les intimes) qui longe la Bonnière : c'est le GR 36. Ce sentier balisé relie la Manche à la mer Méditerranée sur plus de 1 000 km : partant de Ouistreham, dans le Calvados il aboutit à Bourg-Madame dans les Pyrénées Orientales.

Un peu d'histoire

Les premiers sentiers de grande randonnée ont été dessinés et balisés, en France, à partir de 1947. 60 000 km de GR couvrent aujourd'hui le territoire français. Sentiers et balisages sont entretenus par les bénévoles des fédérations nationales de randonnée pédestre.

En rouge et blanc

Le balisage est très reconnaissable avec ses deux traits de peinture horizontaux, un rouge et un blanc.

Le sentier du Gué : suivez les balises jaunes

Balisé en jaune ce sentier du Gué permet de parcourir 12,5 km que l'on peut scinder en 2 boucles. Le départ s'effectue de la place Joubert, au cœur du bourg de St-Angeau. Il emprunte dans sa première partie le tracé du GR 36 jusqu'au Moulin de l'Oiseau, avant de rejoindre le village du Breuil où il permet de bénéficier d'un beau panorama dégagé sur les vallées de la Tardoire et de la Bonnière. Il passe à proximité de Biagne puis navigue entre Terrebouurg et Chez Baige jusqu'à l'ancienne chapelle cistercienne de Puymarle avant de revenir longer la vallée de la Tardoire jusqu'à Devezeau. Il rejoint ensuite le bourg par le four à pain. Ce circuit est absolument parfait pour réviser la géographie, la topographie et la toponymie* de la commune, avec quelques incursions sur les communes voisines (St-Ciers et Aussac-Vadalle). La nature est tout à son avantage durant la saison estivale, alors : tous à vos chaussures !

* toponymie : étude des noms de lieux

Redécouvrir les richesses de la commune

Parcourir la commune à pied, à vélo ou à cheval, c'est se donner la possibilité de se rendre compte de la richesse architecturale et paysagère du territoire ainsi que de la variété des paysages. On trouve en effet divers types de paysages : des espaces de grandes cultures marquées par l'action des agriculteurs, des zones boisées composées principalement de chênes, de châtaigniers et de sapins et des zones humides...

Les sous-bois constituent des refuges parfaits pour les animaux comme le chevreuil, le sanglier ou le renard, tandis que les prairies humides favorisent la présence d'oiseaux rares et



› Les associations de randonneurs

› FALM

(Foyer Arts et Loisirs Manslois)

Bernard PERROTIN, président
Section «Les randonneurs du Pays Manslois»,
Mairie, 16 230 Mansle
contact : 05.45.22.74.39 (B. Perrotin)
falm.rando@gmail.com

› APMR

(Association Promotion en Milieu Rural)

Marie-Lise RAINEREAU, présidente
siège social : Villesoubis
16 230 JUILLÉ (chez Serge Bricq)
contact : 06.19.94.75.76 (M. Rainereau)
marieliserainereau@yahoo.fr

› **Tous les vendredis** à 14h*, un groupe de marcheurs se retrouve en toute convivialité et sans être affilié à une association, Place Joubert à Saint-Angeau, pour parcourir ensemble les chemins de la commune et des environs.

Pour plus d'informations :
05.45.39.21.07 (Mme GUYMARD)

* le matin en saison estivale et par temps chaud

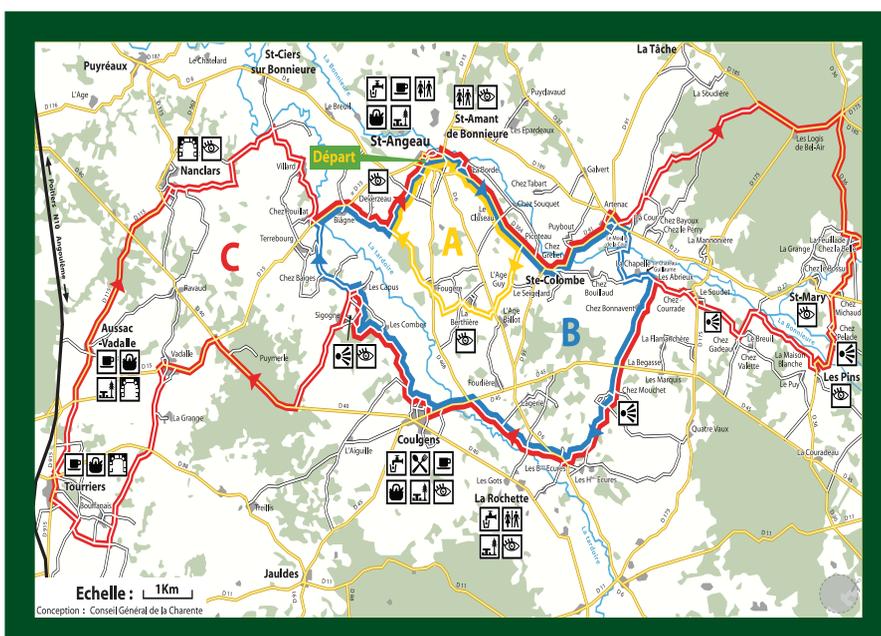


menacés (comme le rôle des genêts ou l'hirondelle de rivage) ou les haltes d'oiseaux migrateurs. On pourra aussi aisément ressentir les différences de relief entre les vallées de la Tardoire et celle de la Bonniere et les collines favorables à l'établissement du bourg et des villages. La géologie est également source de surprises pour notre territoire : la Tardoire coule dans les calcaires fissurés du karst de La Rochefoucauld, ce qui entraîne un débit intermittent, contrairement à la Bonniere dont le cours est établi sur des calcaires marneux. L'été est ainsi propice pour les passages à Gué dans le lit de la Tardoire quand elle est à sec alors qu'elle inonde les prairies alentour l'hiver. Les deux rivières sont des éléments forts dans le paysage de la commune et leurs berges sont des lieux parfaits pour les pauses-détente.

La boucle 36 à vélo...

Le département de la Charente a entrepris, depuis 2005, un vaste plan «Charente vélo» couvrant aujourd'hui tout le territoire par le biais de 37 boucles soit près de 450 km de voies empruntant majoritairement des routes pittoresques et des voies vertes. Tous les circuits sont balisés par des petits vélos noirs. À chaque point de départ, un panneau indique les différents circuits. Ces boucles cyclables balisées s'adressent à tous les publics. Le territoire de St-Angeau est couvert par la boucle 36 qui démarre place Joubert. Ce circuit se décline en 3 formules : un circuit «famille», 36 A, très facile (8,5 km), un circuit «découverte», 36 B, facile (22 km) et un circuit «exploration», 36 C, difficile (56 km).

À télécharger sur : www.lacharente.fr/tourisme-sport/circuits-sports-nature/



Carte de la boucle 36 / Conception : Conseil départemental de la Charente



► LE MOT DE L'APE

Association des Parents d'Élèves

St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure et Ste-Colombe

L'APE a pu soutenir les projets des enseignants qui cette année encore étaient de belles sorties pour les deux écoles. Les Floralies nous ont permis de récolter un bon bénéfice, ce qui rattrape le modeste succès du loto de février. J'en profite donc pour remercier tous les enfants pour la vente de tickets de tombola, qui cette année encore a très bien marché, tous les gens qui contribuent à cette réussite en achetant des tickets ou en venant aux Floralies. Après le carnaval entièrement dédié aux enfants, nous avons offert une kermesse, le 27 juin, où tous les jeux étaient entièrement gratuits.

Nous espérons que nous serons encore là, à la prochaine rentrée, car tout ceci demande une grande implication et lorsque l'on est en effectif restreint, cela peut devenir un peu plus contraignant. C'est pour cette raison que l'on aimerait que de nouveaux parents viennent nous rejoindre : il faut se dire que toutes les manifestations organisées sont faites exclusivement pour permettre à nos enfants de découvrir de nouvelles choses et de se divertir au sein de l'école.

Je tiens à remercier la municipalité de St-Angeau, pour tous les services rendus, le matériel prêté et la mise en service des toilettes publiques pour le jour des Floralies. Merci également aux enseignants pour leur présence et leurs projets toujours très intéressants pour nos enfants, à vous aussi parents et habitants de St-Angeau pour votre participation. Merci aux animateurs de garderie pour leur implication lors du carnaval et le reste de l'année.

Et enfin, un GRAND merci, aux membres de l'APE, pour leur disponibilité et leur bonne humeur, car l'APE c'est ça aussi, c'est permettre de rester de grands enfants !!!

Aurélié LACROIX, présidente



SIVOS

Bilan positif pour les TAP

[SIVOS : Syndicat Intercommunal à vocation scolaire, pour les communes de Saint-Angeau, Saint-Amant-de-Bonnieure et Sainte-Colombe]



L'année scolaire 2014/2015 s'achève sur des notes positives : la mise en place de la semaine de 4,5 jours s'est effectuée en douceur. Enfants, parents, enseignants et personnel du SIVOS ont désormais pris leurs marques. Le chantier majeur du SIVOS cette année a été l'organisation des TAP (Temps d'activités périscolaires) : des ateliers de 45 minutes à une heure (sports et expression corporelle, culture, arts plastiques, nature et protection de l'environnement, etc.), proposés aux enfants tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Nous avons sollicité le point de vue des parents sur les TAP, par le biais d'un questionnaire papier puis d'une réunion. Ce bilan s'avère satisfaisant sur le plan de l'organisation (horaires, locaux), de l'animation (contenu des ateliers) et du relationnel entre enfants et animateurs, dont nous tenons à saluer le travail et l'investissement (Adrien, Charlotte, Annie et Priscilla). Suite à ces échanges, nous avons proposé, en mai, un calendrier fixe pour les ateliers avec obligation d'inscription... mais nous n'avons pas pu aller jusqu'au bout de cette planification car il aurait fallu refuser trop d'enfants, ce à quoi nous nous refusons. En effet, nous sommes «victimes» de notre succès avec l'accueil de 80 à 90 enfants chaque jour. Nous allons donc profiter de l'été pour élaborer une nouvelle stratégie tenant compte du bien-être des enfants, de la sérénité des parents et de conditions de travail optimales pour le personnel du SIVOS. L'été porte conseil ! Nous lançons encore un appel au bénévolat pour venir en appui



de notre équipe certains soirs. Comme chaque année et malgré un budget annuel en forte augmentation, le SIVOS a participé au financement des sorties scolaires comme la visite du Paléosite (Saint-Césaire), pour les enfants du CP au CM2, ou le séjour à l'île d'Oléron, pour les moyennes et grandes sections de maternelles. Nous tenons à témoigner de la qualité des échanges avec les équipes d'enseignants et d'une relation de confiance qui facilite notre travail en commun pour permettre aux enfants de nos 3 communes de vivre une scolarité riche en découvertes et en liens sociaux, dans un environnement de qualité, grâce également à l'Association des Parents d'élèves dont l'implication dans la vie associative de nos communes et la participation financière pour toutes les sorties scolaires est à souligner. Notre souci d'améliorer le quotidien des enfants et de leurs parents passe également par la bonne gestion de la garderie, des transports et de la cantine où nous privilégions les circuits courts, en faisant appel aux producteurs locaux, et une alimentation saine avec beaucoup de préparations «maison».

J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel pour son implication et la qualité du service qu'il fournit au quotidien. Nous sommes ouverts à toutes vos propositions pour améliorer notre fonctionnement.

En attendant le plaisir de vous retrouver lors de la rentrée, nous vous souhaitons de passer un bel été.

Jean-Yves MORELLEC,
président du SIVOS

LES ASSOCIATIONS

LE CSSA

Les jeunes filles aussi aiment le foot

La saison 2014/2015 va bientôt s'achever sur une note un peu moins exaltante que les années passées au niveau des équipes seniors puisque ces deux précédentes saisons le CSSA avait eu l'honneur et surtout l'immense joie de se retrouver au stade Lebon à Angoulême pour y disputer une finale de Coupe. Cette année pas de finale mais une bonne année quand même, nos trois équipes seniors terminant leur championnat à des places plus qu'honorables.

La saison 2014/2015 aura été marquée par une nette progression des effectifs chez les jeunes, le CSSA comptant toujours plus de licenciés toutes catégories confondues. Il est important de souligner l'arrivée massive de jeunes filles qui ont pris un immense plaisir à venir taper le ballon avec leurs copains garçons. Ce sont exactement 12 filles qui ont foulé la pelouse du stade chaque mercredi et, pour la plupart, joué le samedi avec les garçons. Cet engouement des filles pour le football provient certainement du développement du football féminin en France mais aussi de la qualité des entraînements dispensés par notre éducateur Fabien Marchesson et de la forte implication de Nathalie Labergris qui a su les encadrer avec beaucoup de justesse et de persévérance.

Il est envisagé dès la saison prochaine de créer une école de foot féminine au sein du club. Fin de saison marquée comme chaque année par une pléiade

de manifestations organisées par le club. Chaque fin de semaine jusqu'au 20 juin le CSSA a été impliqué dans une manifestation : soirée amicale organisée avec les jeunes et leurs parents (samedi 23 mai), repas moules/frites (30 mai), contribution à l'organisation du festival Festifastoché à St-Amant-de-Bonnieure (6-7 juin), randonnée pédestre dînatoire en semi-nocturne (13 juin) et concours de boules et soirée musicale pour la fête de la musique (20 juin) dans l'écrin de verdure de l'esplanade du Logis de St-Amant de Bonnieure. Je profite de l'occasion pour remercier les deux municipalités et tirer un grand coup de chapeau aux organisateurs bénévoles des manifestations qui font preuve d'un très grand dévouement et d'une grande implication. Merci à vous tous.

Michel PIAT, président

LE COMITÉ DES FÊTES

Lors de l'Assemblée Générale du samedi 10 janvier 2015, le président L. Maupeit a présenté le rapport moral en présence du maire et de l'élue en charge des associations, le rapport financier a été adopté à l'unanimité, et de nouveaux membres ont intégré le comité : Marie-Reine Delena, Charlotte Pintureau, Jean Held.



UNE NOUVELLE ASSOCIATION À ST-ANGEAU : LES CAGUILLES DYNAMIQUES

Une nouvelle association a vu le jour dans votre commune, elle porte le nom « les cagouilles dynamiques ».

Son but est de vous proposer des distractions diverses et variées : activités créatives, sportives, culturelles, ludiques, etc.

Les ateliers de scrapbooking adultes ont lieu une fois par mois, ceux pour enfants pendant les vacances scolaires, et ceux d'art floral sur des thèmes bien précis, Noël, Pâques, fête des mères, etc.

Notre première manifestation «Zumba party» du 18 avril dernier et la venue de la caravane sport santé ont trouvé un véritable succès avec la participation d'une cinquantaine de personnes. Les crêpes ont elles aussi été très appréciées.



Le 30 mai, une initiation danse country a été proposée ; une initiation au badminton et à la marche nordique aura lieu le 4 juillet.

Nous peaufinons les activités pour la suite : atelier création bijoux, pétanque, caisse à savon, soirée paella, une autre Zumba party, etc.

Nous serons attentifs à toutes vos idées et mettrons tout en œuvre pour vous donner satisfaction.

Pour devenir membre de notre association, rien de plus facile une cotisation annuelle de 10€ vous sera demandée. Pour tous renseignements complémentaires 05 45 92 27 87 ou 05 45 69 18 97 (le soir).

Patricia COLOMAR, présidente



Un des podiums du Circuits des Anges - 24 mai 2015

AMICALE DES DRÔLES ET DRÔLESSES DE ST-ANGEAU ET ENVIRONS

09 avril 2015 : réunion du conseil d'administration.

26 avril 2015 : assemblée générale
Après l'accueil des participants et des autorités, le président Brunet ouvre la séance par un appel à une minute de silence « Hommage aux déportés ». Jacques Brunet a reçu de nombreux cas d'absence (santé, réunion de famille, etc...) qui expliquent le petit nombre de participants. Madame la Sénatrice nous a rejoint.

Jacques Brunet passe la parole à Monsieur le maire, toujours très heureux de se trouver parmi nous, qui nous invite à visiter l'aménagement de l'ancienne gendarmerie en locaux scolaires (ce qui sera fait en prologue au goûter du 10 octobre). Il nous fait part de la construction de la maison de santé qui comprendra (3 médecins, 2 kinésithérapeutes, 4 infirmières).

Odette Maupetit donne lecture du bilan financier. Jacques Figeroux rappelle les activités de l'amicale (films, diaporama, brochures) qui sont appréciées car les dons accompagnant les acquisitions sont substantiels. Une nouvelle brochure a vu le jour, intitulée Sainte Quitterie en référence à Puymyler.

Rappelons que la prochaine assemblée sera la vingtième, donnez-nous des idées pour animer cette journée, ce sera le 24 avril 2016.

Madame Bouleau, présente son travail (150 pages) de recherche sur le rôle des femmes pendant la Grande Guerre, dans l'hexagone. Les personnes intéressées pourront obtenir le document en format numérique, en fournissant clef USB ou CD.

Puis, séance de photos. Apéritif offert par l'amicale.

Les bilans sont acceptés à l'unanimité.

Jacques Brunet, président

Contact : Odette Maupetit - 05.45.39.29.24

Le comité des fêtes de Terrebourg St-Angeau s'est agrandi : une section "Animation" a été créée dont la responsable est Marie-Reine Delena. Une lettre d'information sera distribuée dans les boîtes aux lettres pour annoncer le programme des animations du 2^e semestre. Pour tout contact : animations@comite-fetes.org

Le Critérium des 2 Vallées

Après une année de pause le Critérium des 2 Vallées a tenu toutes ses promesses à l'occasion de l'édition 2015. Ce ne sont pas moins de 120 coureurs issus de 20 clubs parmi les plus prestigieux du grand Sud-Ouest qui sont au départ de Mornac le samedi 4 avril, pour une boucle de 58 km via Terrebourg et 8 tours de 8,2 km soit 120 km au total. Dimanche 5 avril : départ de Terrebourg, le peloton effectue le parcours inverse : 50 km via Mornac puis 9 tours de 8,6 km (127 km). L'Élite Charentaise a tout de même fort à faire pour s'imposer face à une concurrence de grande qualité, mais il fallait compter avec les jeunes du Team Océane Top 16.

3^e circuit des Anges

Il y a longtemps que la Place Joubert ne connaissait pareille affluence. Le Comité des Fêtes, en partenariat avec l'École de cyclisme du Guidon Manslois a organisé dimanche 24 mai, le Circuit des Anges comptant pour une manche du Challenge Régional sur un nouveau parcours (Place R. Joubert, rue du Stade, rue de la Croix Vergnaud, rue de la Gendarmerie, rue de La Rochefoucauld) sur une distance de 1 950 m. Sous un soleil éclatant, et une participation de 23 clubs pour 156 engagés des pré-l licenciés au minimes, un nombreux pu-

blic venu encourager nos "JEUNES" (le podium pour Nicolas). Après ce succès, les organisateurs vous donnent rendez-vous pour la 4^e édition.

L'AMICALE DES ACPG-CATM-TOE-VEUVES de St-Angeau, St-Amant-de-Bonnieure, St-Ciers

L'Amicale des Anciens Combattants a tenu son Assemblée Générale le 18 janvier 2015 à la salle des Associations de St-Angeau en présence du maire Jacques Bourabier, des adjoints de St-Amant-de-Bonnieure : Mme Geoffroy et de St-Ciers-sur-Bonnieure : M. Rondeau ainsi que Michel Charriaud Président Cantonal. Le Président Laurent Maupetit après avoir fait observer une minute de silence, ouvre la séance en présentant son rapport moral et précise la très grande participation des scolaires des 3 communes. Le nombre d'adhérents est stable. Le bilan financier positif a été approuvé à l'unanimité. Il a été décidé qu'un présent sera offert pour Noël aux Veuves de l'Amicale. La discussion s'est poursuivie autour du pot de l'amitié.

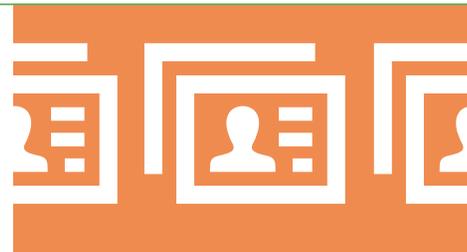
Renouvellement du bureau - président d'honneur : Jacques Bourabier (maire) président actif : Laurent Maupetit / secrétaire : Jean-Bernard Tricard / trésorier : Jean-Claude Massias / porte-drapeaux : Robert Allary, Louis Fredon, Michel Benoit.

MÉLUSINE

Saison 2014/2015

- « **Les Apprentis** » préparent avec assiduité leur nouvelle pièce de théâtre « On n'a rien inventé » qui sera prête dès l'automne prochain. À vos calendriers pour cette nouvelle aventure !!
- L'activité **gym** poursuit à la salle du Logis les mardis soir. Pensez à vous manifester et rejoignez-nous dès septembre pour vous tonifier...





TOUTE L'ANNÉE

- Tous les **lundis** :
 - cours de gymnastique d'entretien, salle socioculturelle de St-Angeau, de 20h45 à 21h45, organisés par l'association sport et santé (reprise le 14 septembre 2015)
- Tous les **mardis** :
 - cours de gym, salle du logis de St-Amant-de-Bonnieure, de 20h30 à 21h30, organisés par Mélusine
 - atelier des artisans, salle des associations de St-Angeau, de 14h à 17h, et ping-pong de 19h à 21h, organisés par Les Amis de St-Angeau
- Tous les **mercredis** :
 - cours de yoga, salle socioculturelle de St-Angeau, de 18h30 à 19h45, organisés par le cercle de yoga
 - atelier des arts, salle des associations de St-Angeau, de 10h à 12h, et pétanque, de 14h à 17h, organisés par Les Amis de St-Angeau
- Tous les **jeudis** :
 - cours de musique adultes et enfants de plus de 5 ans, de 14h à 19h, salle des associations de St-Angeau, organisés par Mélusine
 - fléchettes, salle des associations de St-Angeau, de 19h à 21h, organisées par Les Amis de St-Angeau
- Le dernier **vendredi** du mois :
 - le coin café, salle des associations de St-Angeau, de 10h à 12h, organisé par Les Amis de St-Angeau

- L'activité **danse de salon**, organisée par stage mensuel avec Sylvain à la salle socioculturelle de St-Angeau, s'est bien déroulée cette année et continuera l'an prochain. Ça swingue et tout le monde en redemande.
- Les **cours de musique** pour petits et grands continuent également à St-Angeau grâce au partenariat avec l'École de Musique d'Angoulême.

Pour toutes informations supplémentaires :
 Bernard DAUBIGNE (président) 06 84 14 64 96
 Isabelle ALLARD (trésorière) 05 45 20 77 31
 Nathalie CASTERA (gym) 06 11 30 44 42
 Christine DEROBINSON (danse) 06 76 45 80 34
 Serge ROCHE (musique) 05 45 38 39 07



tonus musculaire harmonisé. La sensation d'apaisement général et le confort physique qui en résultent permettent d'entretenir l'optimisme intérieur, protecteur du système immunitaire. Les séances qui ont lieu tous les mercredis à la salle socioculturelle de 18h30 à 19h45, reprendront le 16 septembre prochain.

Renseignements et inscriptions : 06 73 38 58 34 ou 05 45 63 90 13.

LE CLUB DE TENNIS

Le club de tennis est ouvert à tous. La cotisation famille est de 30 € pour une saison allant de janvier à décembre. Réservations et informations auprès de Sophie TOUYERAS au 05.45.39.78.70 et Alain THILL au 06.85.64.90.63. Venez profiter des installations.

LE CLUB DES AMIS DE ST-ANGEAU

Cette année, le club continue de proposer diverses activités avec des groupes qui se réunissent chaque semaine : l'atelier des artisans, ping-pong, l'atelier des Arts, pétanque, fléchettes. Nous avons également organisé plusieurs événements : un pique-nique en Juin, un barbecue en juillet et plus tard dans l'année un quiz et une fête pour Halloween.



LE CERCLE DE YOGA

Pratiquer le Yoga, pourquoi, comment ?
 La pratique a pour objectif de dénouer les tensions tant physiques que cérébrales provoquées par nos activités quotidiennes. Durant les séances, vous serez guidés dans le geste et les postures de façon à libérer en profondeur le souffle et son action équilibrante. Graduellement, tout au long de l'année, la pratique régulière procure un meilleur sommeil, la circulation se trouve stimulée, la concentration est renforcée et le

Manifestations 2^e semestre 2015

- **Samedi 11 juillet** : repas champêtre à la Barraude (Comité des fêtes)
- **17.18.19 juillet + 19 août** : lotos Salle Alpha-Loisirs, les 3 Chênes - Angoulême (Comité des fêtes)
- **Samedi 29 août** : chasse au trésor pour les enfants de 6 à 11 ans - St-Angeau (Comité des fêtes)
- **Dimanche 30 août** : brocante de St-Angeau (association Les Voisins)
- **Samedi 10 octobre** : goûter d'automne, salle socioculturelle de St-Angeau (Amicale des Drôles et Drôlesses)
- **Samedi 24 octobre** : sortie dans le pays basque pour la Fête du piment

à Espelette (Comité des fêtes)

- **Dimanche 1^{er} novembre** : Cyclo-cross, terrain de la Barraude (St-Angeau), organisé par le Comité des fêtes de Terrebouurg
- **Mercredi 11 novembre** : cérémonies à St-Ciers-sur-Bonnieure, St-Angeau et St-Amant-de-Bonnieure (ACPG-CATM)
- **Dimanche 15 novembre** : repas alsacien (choucroute) (Comité des fêtes)
- **Samedi 12 décembre** - à partir de 16h : mise en lumière du sapin de Noël, place Joubert + vente de vin chaud et autres gourmandises (Comité des fêtes)



À NOTER

› **Fermeture de La Poste** : du 3 au 14 août 2015.

› Durant les travaux de la future maison de santé : les **cabine des docteurs Trouvé et Bowring et de Mme François-Fulgence, kinésithérapeute**, seront transférés dans les locaux de l'ancienne Gendarmerie (rue de la Gendarmerie) **à partir du lundi 31 août** (sous réserve de modifications).

› **Fermeture de la mairie** du 8 au 10 septembre 2015, en raison d'une formation obligatoire pour le personnel administratif.
Prenez vos précautions.



Mairie de Saint-Angeau

2 Place Arsène Roudy
16 230 Saint-Angeau
tél : 05.45.39.21.45
fax : 05.45.20.70.85

mail : mairie.saint.angeau@wanadoo.fr

Ouverture :

du lundi au jeudi : 9h-12h30
vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h

Directeur de publication : Jacques BOURABIER
Impression : Médiaprint, 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure
400 exemplaires
Dépôt légal : juillet 2015



CARNET D'ADRESSES

• **Communauté de communes du Pays Manslois** : 5 av. Paul Mairat, BP 20017, 16230 Mansle - tél. 05.45.20.71.33
cdcpaysmanslois@wanadoo.fr
www.paysmanslois.fr

• **Pays du Ruffécois** : rue du Château, BP 90033, 16230 Mansle - tél. 05.45.20.34.94
pays.ruffecois.charente@wanadoo.fr
www.paysduruffecois.com

› MÉDECINS

• **BERNON Claude** : 7 Place Arsène Roudy, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.39.28.75

• **BOWRING Amy** : 5 Cour Marchande, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.39.26.38

• **TROUVÉ Antoine** : 5 Cour Marchande, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.39.26.38

› INFIRMIÈRES

• **FERRANT Catherine, AUGIER Séverine, LARRET Julie, GRANVAUD Magalie** - tél. 05.45.39.22.72

› PHARMACIE

• **BARON François** : 2 rue de Neufgrange, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.39.22.62

› KINÉSITHÉRAPEUTE

• **FRANÇOIS-FULGENCE Emmanuelle** : 3 Cour Marchande, 16230 St-Angeau - tél. 05.45.92.20.35

› ÉCOLES

• **École St-Angeau** : 09.60.09.98.61

• **École St-Amant-de-B.** : 05.45.39.22.68

• **Garderie périscolaire** : 05.45.20.35.66

› URGENCES

• **SAMU** : 15

• **Pompiers** : 18

• **Gendarmerie** : 17

› SERVICES

• **LA POSTE** : tél. 05.45.39.21.46
ouvert : lun., mar., jeu., vend., 9h-12h

• **Préfecture de la Charente** :
rue de l'Arsenal, 16016 Angoulême,
tél. 0821.803.016

• **Centre social** : rue Martin,
16230 Mansle, tél. 05.45.22.72.11

• **Pôle Emploi** : avenue du Professeur Girard, 16700 Ruffec, cs 80111 - tél. 3949

• **Mission locale** : Mairie, 16230 Mansle
tél. 05.45.29.55.10 (Mme Beaumont)

• **ADMR** : avenue de Korb, 16230 Mansle,
tél. 05.45.20.77.48

• **APCP La Tardoire** : 13 rue Charles,
Mansle, tél. 06.50.30.80.24

• **Taxi Nord Charente** : rue de La Rochefoucauld, 16230 St-Angeau, tél. 06.33.44.47.87

• **Office notarial Ferrant** : 1 rue Traversière, 16230 St-Angeau, tél. 05.45.39.21.32

• **Camping Devezeau** - 05.45.94.63.09
ask@campingdevezeau.com

ASSOCIATIONS

• **Amicale des ACPG - CATM** - L. Maupetit, président : 05.45.39.29.24

• **APE** - A. Lacroix, présidente :
05.45.93.24.02

lacroix.aurelieetdavid@hotmail.fr

• **Les Cagouilles dynamiques** - P. Colomar présidente : 05.45.92.27.87

• **Club des Amis de St-Angeau** - L. Oldfield, présidente - 05.45.92.73.60 -
lynda.oldfield52@gmail.com

• **Comité des Fêtes de Terrebourg** - L. Maupetit, président : 05.45.39.29.24
laurent.maupetit0304@orange.fr

• **CSSA** - M. Piat, président :
05.45.38.37.59- michel.piat@orange.fr

• **Drôles et Drôlesses** - O. Maupetit,
vice-présidente :
laurent.maupetit0304@orange.fr

• **Mélusine** - B. Daubigné, président
- I. Allard, trésorière 05.45.20.77.31
isabelle.allard7@wanadoo.fr

• **Société de chasse** - D. Jaulin, président :
06.07.27.00.03

• **Sport et Santé** - L. Faure, présidente :
05.45.39.90.34

• **Tennis Club** - A. Thill, président :
06.85.64.90.63 - thillmat@wanadoo.fr

• **Les Traînes Galoches** - A. Boncour,
présidente : alnoma16@gmail.com

• **Les Voisins** - S. Martin, président :
05.45.39.21.27 - sab.martin2@wanadoo.fr

• **Yoga Club** - R. Chagnaud, présidente :
05.45.63.90.13 - 06.73.38.58.34 -
francischagnaud@orange.fr